

Carentan

Relais Enfance Et Loisirs « Qui qu'en grogne »
3 Avenue Qui qu'en Grogne – 50500 Carentan Les Marais
02 33 71 23 71- ram.carentan@ccbdc.fr

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8 h30-12h Accueil Public	8 h30-12h Matinée d'éveil	8 h30-13h Accueil Public	8 h30-12h Matinée d'éveil	8 h30-12h Matinée d'éveil
Après- Midi	13h30-17h Accueil Public	13h30-17h Accueil Public			13h30-16h Accueil Public

Ste Mère Eglise

RAM : 6 rue Eisenhower – 50480 Ste-Mère-Eglise
Matinées d'éveil : Espace Loisir- rue Général Gavin
02 33 21 71 34- ram.sme@ccbdc.fr

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	9h-12h Accueil Public	9h-12h Matinée d'éveil		9h-12h Matinée d'éveil	9h-12h Matinée d'éveil
Après- Midi	13h30- 17h 30 Accueil Public	13h30- 17h30 Accueil Public			13h30- 16h30 Accueil Public

Relais Assistants Maternels

de la Communauté de Communes
de la Baie du Cotentin

“ Un lieu d'information, de rencontre et d'échange et
d'accompagnement pour les familles, les jeunes enfants, et les
professionnels de l'accueil à domicile.

Deux antennes pour vous accueillir :
Carentan les Marais & Sainte-Mère -Eglise



Avec le soutien de la CAF de la Manche

Vous êtes Parents, et vous recherchez un mode d'accueil pour votre (vos) enfant(s)...

Vous êtes Assistant Maternel ou Garde à Domicile, et vous souhaitez échanger autour de votre métier...

Vous aimeriez que **votre jeune enfant** ait une première idée de la collectivité, rencontre d'autres enfants et participe à différentes activités (activités manuelles, transvasement, psychomotricité, musique etc.) ?

Bienvenue au RAM !



Le programme des matinées d'éveil est disponible au RAM ou sur le site :
<http://www.cbdc.fr/enfance-jeunesse/relais-assistantes-maternelles>

Animé par des professionnelles de la petite enfance, ce lieu propose :

- La liste officielle des Assistants Maternels disponibles sur le territoire.
- Un éclairage sur la législation concernant les droits et les devoirs du particulier employeur et de l'assistant maternel (mise à disposition de documents, fiches pratiques).
- Un accompagnement neutre, impartial dans vos démarches administratives de « particulier employeur ».
- Un lieu d'information, d'échange et de soutien professionnel pour les Assistants Maternels ou les Gardes à Domicile (mise à disposition de contrats, avis d'accueil, programme d'activité etc.).
- Des matinées d'éveil et de socialisation pour les tout petits accompagnés de leur assistant maternel ou garde à domicile ou assistants familiaux.
- Un lieu d'échange Parent-Assistants maternels lors de soirée(s) thématique(s).

